

Compte rendu réunion du conseil municipal

Séance du 21 décembre 2021

Conseillers Municipaux : 7

En exercice : 7

Présents : 07

L'an deux mil vingt et un

et le 21 décembre

à 18 heures 00, le **Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier VORDY.**

Date de la Convocation

15 décembre 2021

Présents : Didier Vordy, Catherine Coindre, René Miralles, Julien Gardiennet, Fabienne Suwala, Christophe Cabrol

Absents : Barbara Schulz

Secrétaire (s) : Christophe Cabrol

Ordre du jour :

-Assurance CDG

-Arrêté panneaux commerçants/ a voir selon AVAP (délibération)

-Devis entreprise chemin de Faysse Fenouse-Graniés (délibération)

-Formation Sébastien Chesnel contrat aidé (délibération)

-Titularisation Christian Igual (délibération)

-CACES tractopelle (délibération)

-Virement de compte (délibération)

- Compte rendu de commission communal

-Information :

Remboursement barrières

Construction M Abad Florian

Échange Terrain

Pompe de relevage

Évacuation des tuyaux en fibrociment

Bassin eau potable

Modernisation service administratif, transfert logiciel sur ordinateur pour partage

-Assurance CDG

L'assurance des risques statulaires, négociés par le CDG est accepté à l'unanimité.

-Arrêté panneaux commerçants/ à voir selon AVAP (délibération)

L'arrêté concernant la pose et les formes des panneaux directionnels des commerçants de la cité sera inclus dans l'AVAP. Cela nécessite le passage en commission départementale.

-Devis entreprise chemin de Faysse Fenouse- Graniés (délibération)

Les devis présentés pour les travaux sont d'un montant de: Colas 28121,00€HT, SPIE Batignoles 39893,91€ HT, Averous 46404,00€HT. Le devis de la Colas est accepté à l'unanimité. Ils sont subventionnés par un hors programme de 24000€

-Formation Sébastien Chesnel contrat aidé (délibération)

M Sébastien Chesnel devra nous proposer un stage.

-Titularisation Christian Igual (délibération)

M Igual Christian sera titularisé au 1er janvier 2022, accepté à l'unanimité.

-CACES tractopelle

M Igual Christian devra passer le CACES pour le tractopelle, accepté à l'unanimité.

-Virement de compte (délibération)

Les virements présentés par M le Maire pour équilibrer les comptes sont acceptés à l'unanimité.

-Compte rendu de la commission communale

Le permis de construire de M Marcouire Jean Marie est accepté à l'unanimité

- Information

Les dégâts occasionnés sur la barrière de l'aire du Bouys et du terrain de M Abad sylvian sont pris en charge par les assurances à 100%.

Construction M Abad Florian

M Lagny de la DREAL rencontrera la commune et M Abad Florian début Janvier suite à la construction de la cabane en bois sur le site classé.

Echange terrain

L'échange de terrain avec M Giral André ne pourra pas se faire, la parcelle n'appartient pas à la commune.

Pompe de relevage

Les pompes de relevage de la station d'épuration de la cité seront réparées pour un montant de 1700 € environ, suite aux problèmes rencontrés

Evacuation des tuyaux en fibrociment

Tuyaux d'évacuation en fibrociment seront retirés par une société spécialisée, pour un montant de 850 € environ.

Bassin eau potable

Le bassin d'eau potable de Mayranne sera réparé suite aux fuites, compteurs, échelle, trop plein.

Modernisation service administratif, transfert logiciel sur ordinateur pour partage

Les logiciels du cadastre et de la facturation de l'eau seront basculés sur l'ordinateur annexe.

Le Maire
Didier Vordy

